



« J'ai du mal à croire que mon enfant présente un retard intellectuel...»

« Je ne sais pas quoi faire quand mon enfant fait des crises et me frappe.»

« J'ai besoin de temps libre... je suis épuisée. »

« Je vieillis, qu'advendra-t-il de mon enfant quand je ne serai plus là ? »



« Je me sens parfois déprimé, angoissé, différent des autres.»

« Je n'ai rien à faire...où pourrais-je avoir des activités?»



« Je voudrais apprendre à me débrouiller davantage à la maison...»

« J'ai de la difficulté à me faire comprendre.»

COMMENT NOUS JOINDRE

CLSC de Mercier-Est—Anjou
9503, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P2
Téléphone : 514 356-2572

CLSC de Pointe-aux-Trembles—
Montréal-Est
13926, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1A 1T5
Téléphone : 514 642-4050

CLSC de Rivière-des-Prairies
8655, boulevard Perras
Montréal (Québec) H1E 4M7
Téléphone : 514 494-4924

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Information aux personnes,
aux familles et aux proches

PROGRAMME DESTINÉ
AUX PERSONNES PRÉSENTANT
UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE,
UN TROUBLE ENVAHISSANT DU
DÉVELOPPEMENT
OU UN AUTRE HANDICAP



CLSC de Mercier-Est—Anjou
CLSC de Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
CLSC de Rivière-des-Prairies

Le programme

En plus d'offrir des services de santé et des services sociaux de première ligne à la population de son territoire, le CSSS de la Pointe-de-l'Île offre un programme et des services psychosociaux et de santé aux personnes de tout âge présentant :

- **une déficience intellectuelle, un retard global de développement ;**
- **un trouble envahissant du développement (T.E.D.);**
- **un autre handicap, comme par exemple la dysphasie.**

Le programme et les services de l'équipe dédiée à la déficience intellectuelle et aux troubles envahissants du développement, l'équipe DI-TED, sont aussi offerts à la famille élargie et aux proches de la personne référée. Ils sont disponibles dans chacun des CLSC du CSSS de la Pointe-de-l'Île.

Le CSSS de la Pointe-de-l'Île a aussi conclu des ententes de services avec d'autres établissements du réseau de la santé ou des partenaires communautaires pour rendre accessibles certains services spécialisés requis par sa clientèle.

L'accès aux services

Les personnes qui requièrent les services de l'équipe DI-TED doivent d'abord s'adresser à l'accueil de leur CLSC où un intervenant recevra leur demande de services.

Une équipe entièrement dédiée

Notre équipe spécialisée compte une dizaine de travailleurs sociaux ainsi que des techniciens en travail social d'expérience.

Ils misent notamment sur les relations et les attitudes de la famille, ainsi que sur l'autonomie, le développement des capacités et l'adaptation sociale de la personne.

Les intervenants visent aussi à prévenir l'épuisement des familles et des proches et collaborent à l'intégration et à la participation sociale des personnes qui leur sont référées.

Ils vous informent sur les ressources, les services disponibles ainsi que sur les droits.

Ils offrent également de l'écoute et du soutien lors des transitions importantes et des changements de la vie.

Les intervenants interviennent en situation de crise.

Les services offerts

- **ACCUEIL, INFORMATION, SOUTIEN ET ÉCOUTE;**
- **THÉRAPIE FAMILIALE OU AIDE INDIVIDUELLE;**
- **ÉVALUATION GLOBALE DES BESOINS;**
- **ORIENTATION ET RÉFÉRENCE AUPRÈS DES RESSOURCES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DE LA COMMUNAUTÉ :**
 - centres de réadaptation, hôpitaux et cliniques,
 - centres de la petite enfance (CPE) et écoles,
 - stages ou formation au travail, ateliers, camps de vacances ou de jour, loisirs,
 - familles, résidences d'accueil, ressources communautaires,
 - etc.;
- **ORIENTATION ET RÉFÉRENCE AUX SERVICES DISPENSÉS PAR LE CSSS :**
 - dépistage et interventions précoces dispensés par l'équipe de périnatalité,
 - services de soutien, de soins et d'assistance personnelle à domicile,
 - services de soins infirmiers et services médicaux courants,
 - services de nutrition, services de réadaptation,
 - soutien technique pour fournitures médicales, équipement et aides techniques;
- **ACCÈS AUX SUBVENTIONS DISPONIBLES SELON LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :**
 - soutien à la famille pour le répit et le gardiennage,
 - allocations pour enfants handicapés, camps de vacances, camps de jour, etc.,
 - fournitures médicales, aides techniques et équipement.